

AVIS DE RECRUTEMENTS SANS CONCOURS EXTERNES D'ADJOINTS TECHNIQUES ECHELLE C1 DE RECHERCHE ET DE FORMATION

• SESSION 2022 •

En application des dispositions de la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique, des recrutements externes sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation échelle C1 (1er grade de la catégorie C) auront lieu, au titre de l'année 2022.

Ces recrutements sont organisés par branche d'activité professionnelle (B.A.P.) et par emploi type.

Conformément à l'arrêté du 21 mars 2022, le nombre total de postes à pourvoir au niveau national est de 166.

Au titre de l'université de Bordeaux, le nombre de postes à pourvoir est fixé à 2 répartis ainsi (profils détaillés en annexe 1) :

ВАР	Emploi-type	Nombre de postes à pourvoir
G	Opérateur-trice logistique	1
J	Adjoint-e en gestion administrative	1

Conditions d'accès

- ▶ Posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un pays membre de la Communauté européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen.
- ▶ Jouir de ses droits civiques.
- ▶ Aucune mention incompatible avec l'exercice des fonctions ne doit être portée sur le bulletin n°2 du casier judiciaire.
- ▶ Se trouver en possession régulière au regard du code du service national ou de la journée d'appel de préparation à la défense.
- ▶ Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice des fonctions.

Aucune condition d'âge ni de diplôme n'est exigée.

Modalités et calendrier d'inscription

Les dossiers de candidature sont constitués d'une lettre de candidature et d'un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'études ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés. Ils doivent être adressés, accompagnés de la liste des pièces figurant en page 2 de l'annexe 2, EXCLUSIVEMENT par voie postale, à :

Université de Bordeaux
Pôle RHDS - Service des recrutements (Concours ITRF) – Domaine du Haut-Carré - Bât. C4
351, cours de la Libération – CS 10004
33405 TALENCE Cedex

Le candidat doit transmettre un dossier par emploi-type.

<u>IMPORTANT</u> La date limite d'envoi des dossiers de candidature est fixée au <u>28 avril 2022 inclus</u> (le cachet de la poste faisant foi). **Passé ce délai, toute candidature sera rejetée.**

Organisation du recrutement

Le président de l'université de Bordeaux arrête la création d'une commission de sélection par emploi-type, chargée d'examiner les candidatures. Cette commission est composée d'au moins trois membres désignés par l'autorité chargée de la direction de l'établissement dont au moins un membre est extérieur à l'établissement.

La commission de sélection examine les dossiers de chaque candidat. Au terme de l'examen des dossiers de candidature déposés dans le délai fixé ci-dessus, la commission procède à la sélection des candidats puis à l'audition des candidats retenus. A l'issue des auditions, la commission arrête, par ordre de mérite, la liste des candidats aptes au recrutement. Cette liste peut comporter un nombre de candidats supérieur à celui à celui des postes à pourvoir.

Les candidats, dont les dossiers auront été retenus par la commission de sélection, seront convoqués à l'audition qui se déroulera avant le 9 juillet 2022 par courriers postal et électronique (en présentiel ou par visioconférence en fonction de la situation sanitaire).

Les prises de fonctions des lauréats sont prévues au 1er septembre 2022.

Pour tout renseignement complémentaire : concoursITRF@u-bordeaux.fr

Profils des postes et dossier de candidature à télécharger sur le site de l'université de Bordeaux (https://www.u-bordeaux.fr/Universite/Recrutement/Concours-et-campagnes-de-recrutement/Recrutements-sans-concours-externes-d-adjoints-techniques-de-reche-et-formation-echelle-C1-session-2022)